



Ma mere el lait francaise et me 5frere et seour

Par **saphia**, le **04/09/2009** à **11:47**

Bonjour, je sui arive en france a 2003 depui je fai tout le demende kil fale faire j reçu toujour de rejet je me sui retrouve dan de centre de retantion a bobigny a 2005 ET PARIS CITE 2008 j etait au trubunal de sergy rejete a verssaille rejete a paris rejete avant j abite a joigny et migene la prefecture d auxerre ma done un papie pour ramene ala pref de bobigny pour faire une demande j jamais reçu la reponse j etati a l ecole a joigny mai il vail pa me regularise j vai me marie au moi de novanbre j sai plu koi faire si vous avai de reponce merci de me repondre bone chance a tous

Par **anais16**, le **04/09/2009** à **14:25**

Bonjour,

je sens votre déception mais plusieurs éléments de votre situation sont positifs pour une régularisation:

- vous êtes en France depuis 6 ans; ce qui commence à être un peu long
- toute votre famille est en France, et française, donc plus d'attaches au pays

Cependant, certains points restent obscures et incomplets:

-vous avez été envoyé en centre de rétention mais n'avez pas été expulsé malgré les rejets du TA.

Etes vous donc actuellement sous le coup d'une OQTF ou d'une mesure d'éloignement pendante, de type assignation à résidence?

- vous parlez de vous marier en novembre. Quelle est la nationalité de votre futur conjoint?

Un mariage en étant sans papiers est possible mais souvent risqué. Il faut bien se renseigner avant sur la politique de votre commune car la plupart (surtout de droite) transmettent le dossier au procureur pour enquête. Faites vous donc aidé par une association de droit des étrangers près de chez vous.

Par **saphia**, le **05/09/2009** à **07:47**

bonjour merci de votre message oui je OQTF et ma fame a la nationalite francaise hui j etait a la mairie de montreuil il conseil de trouve l adresse a la campagne avc tout le document ke je sava marche mai pas bobigny actuellement j abute chez me panrant a montreuil ce koi de riske kan tu te marie et t sans papie merci

Par **Patricia**, le **07/09/2009** à **20:28**

saphia,

Anaïs est absente pour la semaine, elle vous répondra dès son retour.
Bonne soirée.

Par **anais16**, le **15/09/2009** à **16:05**

Bonjour,

si la mairie fait appel au procureur durant la procédure de mariage, la police pourra vous interpellé même le jour du mariage.

Que ce soit Bobigny ou Montreuil, je ne connais pas les politiques de ces communes. Comme je vous l'avais conseillé auparavant, allez voir une association spécialisée près de chez vous; ils connaissent forcément les communes et ont peut être certains contacts en mairie pour que les choses se passent sans problème.